

NOS UTÉRUS NE SONT PAS AU SERVICE DE L'ÉTAT !

Nos corps nos choix

PLUTÔT que d'exhorter la population à procréer en dépossédant une fois de plus les femmes de leurs corps et de leur capacité à choisir, faudrait-il se questionner sur les raisons de la baisse démographique généralisée qui inquiète tant le gouvernement ?

Les facteurs sociaux et environnementaux qui sont fortement liés à la politique ultra libérale menée doivent absolument être interrogés. Seule, une politique ambitieuse en matière, entre autres, d'égalité femme homme, d'écologie et de santé publique, soutenue par des services publics renforcés et de qualité pourrait être un signal positif.

UN FACTEUR ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE POIDS : LA PRÉCARITÉ DES FEMMES

■ Quand le taux d'emploi des femmes n'est que de 65,6%, qu'elles représentent environ 52% des demandeur-euses d'emploi et près de 60% des salarié-es rémunéré-es au SMIC, que 15,9% d'entre elles occupent des emplois précaires,

■ Quand les métiers essentiels du soin et du lien qui sont les plus féminisés sont les moins rémunérés et les moins reconnus,

L'urgence n'est pas d'assigner les femmes à leurs fonctions reproductrices, mais bien d'éradiquer la précarité dans laquelle elles se trouvent en favorisant leur accès à l'emploi, en revalorisant les rémunérations et en supprimant les inégalités salariales.

DEUX RAISONS SONT À RELEVER POUR LES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX : BAISSÉ DE LA FERTILITÉ ET L'ÉCO-ANXIÉTÉ.

> Les perturbateurs endocriniens présents dans les produits de quotidien contribuent à une baisse de la fertilité masculine et féminine.



© Isabelle Larpin

Ces substances peuvent pénétrer dans l'organisme par différentes voies : digestive, respiratoire, cutanée. Le fœtus peut être aussi exposé pendant la grossesse*.

De 2011 à 2017, le risque d'endométriose hospitalisée (tous types) chez les femmes de 10 ans et plus a augmenté de 8,5%, et de 10,4% chez les femmes de 25 à 49 ans, qui représentaient 68,3% des cas**.

C'est maintenant qu'il faut bannir ces produits avec un plan mondial ambitieux et coercitif et c'est maintenant qu'il faut défendre et obtenir des droits pour les victimes de ces produits avec la mise en place d'un congé menstruel sans distinction d'employeur-se.

> L'accélération du dérèglement climatique et ses conséquences sont parfaitement perceptibles et peuvent être une source d'anxiété pour l'avenir. Les jeunes générations ne sont pas épargnées, elles y sont même plus sensibles parfois. Au-delà des grands discours au cours de la COP28, la diminution mondiale d'émission de gaz à effet de serre est une priorité.

* MIEUX COMPRENDRE LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS - fiche du praticien - ministère de la santé et de la prévention

** ÉPIDÉMIOLOGIE DE L'ENDOMÉTRIOSE PRISE EN CHARGE PAR L'HÔPITAL EN FRANCE 2011/2017 - santé publique

¹ Données : Insee & Dares - 2021 à 2023



VENDREDI 7 JUIN

JOURNÉE D'ÉTUDE
> ORIENTATION ET STÉRÉOTYPES DE GENRE

Pourquoi malgré des évolutions dans les rôles des femmes et des hommes dans notre société, les choix d'orientation des filles et des garçons demeurent-ils aussi différenciés et immuables ? Avec nos invité-es, cette journée nous aidera à repérer les mécanismes contribuant à la formation des rapports sociaux de genre, et à la division sociale et sexuelle du travail.

LE CONGÉ MENSTRUEL, IL N'EST PAS TEMPS POUR LE SÉNAT... IL EST GRAND TEMPS POUR LES FEMMES !

UNE SÉRIE DE TEXTES ont été débattus à l'Assemblée et au Sénat en 2023, portés par des député-es écologistes et socialistes. Un texte est revenu au Sénat début 2024, dans le cadre d'une niche parlementaire qui prévoyait la création d'un arrêt de travail valable un an, délivré par un médecin ou une sage-femme, permettant aux femmes souffrant de dysménorrhées de s'arrêter deux jours par mois maximum, dans la limite de douze jours dans l'année, garantissant une indemnisation par la Sécurité sociale dès le premier jour. Cette proposition de projet de loi a été très majoritairement retoquée.

LE CONGÉ MENSTRUEL DANS LE MONDE

Les propositions françaises s'inspirent du **modèle de l'Espagne** où des luttes féministes émergées du mouvement des indigné-es depuis 2008 ont conduit des féministes au pouvoir. Leurs luttes victorieuses malgré les campagnes acharnées de la droite ultra-conservatrice et des réserves du camp socialiste ont mené, grâce à la présence de fémi-

nistes aux droits des femmes et aux postes-clé de l'exécutif dans le premier gouvernement de coalition de gauche de l'histoire du pays, au **vote en 2023, par le parlement espagnol, d'une loi reconnaissant le droit pour les femmes à un congé menstruel rémunéré**. Un congé menstruel !

L'Espagne en 2023 et l'Indonésie en 2003, sont les seuls pays où il existe un congé menstruel rémunéré. Encore faut-il y regarder de plus près... Dans ces deux pays pionniers, la loi a encore des limites : en Espagne, la durée de l'arrêt maladie n'a pas été précisée dans la loi et les féministes du parti à l'origine de la loi ont été évincées du pouvoir aux dernières élections. En Indonésie, la loi prévoit un ou deux jours de congés payés, mais la mise en œuvre est laissée à la discrétion des entreprises... qui ont tendance à contourner la loi. Dans une **poignée d'autres pays (Taïwan, le Japon depuis 1947, la Corée du Sud), la notion de congé menstruel est admise, mais celui-ci n'est pas rémunéré**. En Zambie, également pionnière, le droit à un jour de congé supplémentaire par mois,

sans préavis ni certificat médical existe depuis 2015 : « la fête des mères ». En Australie, des syndicalistes féministes mènent la lutte pour la généralisation du droit au congé menstruel.

LA LUTTE POUR LE CONGÉ MENSTRUEL EST NOTRE PROCHAINE CONQUÊTE FÉMINISTE

La représentation actuelle des françaises n'est pas prête à cette révolution culturelle : un « congé » pour les femmes souffrant de règles douloureuses (dysménorrhées, endométriose), un congé menstruel ! Ces pathologies sont notre lutte, les règles et leurs pathologies, tout comme la précarité menstruelle déjà abordée dans notre fédération, sont sur la table !

En France, où des entreprises et des municipalités éclairées l'ont instauré avec succès, **nous, syndicalistes et féministes de la CGT, nous devons mener la lutte, dans la CGT et dans la société, pour qu'un congé menstruel sans perte de salaire soit inscrit dans la loi et dans le droit du travail.** _____

4 MARS 2024, GRANDE VICTOIRE FÉMINISTE !

La « liberté garantie » pour les femmes de recourir à l'IVG est inscrite dans l'article 34 de la Constitution, par un vote massif du Congrès et 780 voix pour (72 contre et 50 abstentions). Après de multiples rebondissements, une très forte réticence et la tentative d'amoin-drir encore plus le texte, c'est une grande victoire féministe presque 50 ans après la légalisation de l'avortement. **Une grande victoire féministe qui représente une avancée pour les droits des femmes.**

Mais le chemin ne s'arrête pas là. La CGT revendiquait l'inscription du



« droit » à l'IVG, qui aurait été beaucoup plus protecteur car imposant des obligations en terme d'accessibilité et d'effectivité.

Partout dans le monde, ce droit à l'IVG est de plus en plus menacé, restreint voire supprimé ou tout simplement encore interdit. Même en France, depuis la loi Veil de 1975, les difficultés persistent et l'accès n'est pas toujours garanti : fermeture de centres IVG, double clause de conscience pour les médecins...

La CGT œuvre aussi pour que la France se batte pour une **inscription de ce droit dans la charte européenne des droits fondamentaux.**

LE PLAN INTERMINISTÉRIEL ÉGALITÉ FEMMES HOMMES



© Isabelle Larpin

EN CE DÉBUT 2024, nos ministères ont remis sur la table des négociations le plan national égalité femmes-hommes et lutte contre les violences, plan triennal 2024-2027. Les négociations devraient aboutir à la fin du mois d'avril.

Une dizaine de groupes de travail sont d'ores et déjà programmés, et, nouveauté pour ce plan, l'intervention d'expertes recommandées par les organisations syndicales. Elles vont éclairer les membres du groupe de travail sur des sujets en lien avec les différents axes comme les violences sexistes et sexuelles, les écarts de rémunération, la mixité des métiers ou la santé des femmes.

Le but est d'adapter au mieux ce plan pour suivre l'évolution de la société et de nos métiers, et trouver les meilleurs indicateurs pour en vérifier l'efficacité.

<https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/toutes-et-tous-egaux-plan-interministeriel-pour-egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes-2023-2027>

L'autre nouveauté de ce plan est l'ajout de deux axes à ceux déjà existants : sur la santé des femmes et sur la sensibilisation et la communication.

Les organisations de la FERC sont bien sûr représentées lors des GT : la CGT Educ'Action, la FERC Sup, le SNTRS et le SNPJS. Dès le début des travaux nous avons demandé des GT séparés selon les 3 CSA, l'organisation étant tellement différente entre une académie, et un établissement du supérieur, de la recherche ou du sport. Cette demande n'a pas été entendue, sauf pour les axes 2 (mixité des métiers) et 3 (rémunérations). L'argument étant le calendrier contraint.

>>> [Rendez-vous dans un prochain Lien pour un bilan du plan.](#)



À l'initiative de la CGT, de la FSU, et de l'Union syndicale Solidaires

Journées Intersyndicales Femmes 3 et 4 avril 2024

- ✔ L'intime est politique : refuser les normes esthétiques et injonctions du paraître
- ✔ Construire nos luttes féministes
- ✔ Nouvelles technologies et intelligence artificielle : nouvelles mais toujours sexistes !
- ✔ Métiers du soin et du lien : un enjeu pour l'égalité

Formation - Débat

DEPUIS 1998 LA CGT co-organise les Journées Intersyndicales Femmes.

Ces journées se veulent un lieu de réflexions, d'échanges et de confrontations qui permettent d'approfondir les questions revendicatives sur nos lieux de travail et dans la société.

Les militant-es de la FERC seront présent-es.

Rendez-vous dans un prochain Lien pour un retour de ces 2 journées militantes et motivantes !

NOS REVENDEICATIONS :

- > une enveloppe pour le rattrapage salarial ;
- > des dispositifs de recueil des VSS efficaces dans toutes les académies et tous les établissements ;
- > des droits dans le cadre de la grossesse et de la parentalité plus cadrés et plus protecteurs ;
- > un accès aux promotions et aux métiers sans distinction du genre ;
- > une organisation du travail qui tienne compte des obligations familiales.

Voilà pour les grandes lignes. L'axe 6 sur la santé des femmes va aussi nous permettre de rappeler la revendication votée au congrès de Quiberon en mai 2023 d'un congé menstruel.

ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ...

Je suis avec vous, je suis la vie et l'univers en expansion...

" **A**U HASARD ce matin, au travers de la fenêtre du bus qui m'amène au complexe sportif du Bourget, mon regard se pose sur cette pub. Paris 2024.

Mes pupilles se dilatent. Deux mots et c'est une douce rêverie qui débute dans ma tête. Cela commence par des couleurs. Du rouge, du noir, de l'or. Elles se meuvent et tournoient. Voilà qu'elles se resserrent en formes ! Rondes ou triangles, petites ou grandes, elles s'assemblent et s'alignent les unes après les autres sur ce qui ressemble à une grande paroi verticale. On dirait qu'elles tracent un chemin vers le haut.

Voilà, oui ! C'est ça ! Ce sont des prises d'escalade projetées sur mon mur imaginaire ! C'est le mur des jeux olympiques et c'est ma voie d'escalade. Mon moment ! Mon instant tant attendu ! Tant de fois visualisé dans ma tête et imprimé dans mes chairs ! Tous les soirs avant de dormir, le même rêve. Mon rêve de jeune grimpeuse qui se déploie dans mon cœur et dans mon corps !

Je peux sentir la texture des prises sous mes doigts. L'intensité avec laquelle je dois les serrer pour m'accrocher à la paroi malgré la gravité qui tire tout mon être vers le sol. Je ressens chaque mouvement de mon corps dans l'espace. Je vibre à chaque déséquilibre qui m'entraîne jusqu'à la prochaine stabilité. J'expire à chaque poussée de mes jambes vers le haut. J'écoute le frottement de la corde contre le mur et j'entends au loin les encouragements de la foule qui m'admire, impressionnée et désirante, depuis les gradins. Ma conscience s'élargit, c'est si agréable ! Je flotte. Je vole jusqu'au dernier mouvement. Je ne suis plus qu'instinct. Une potentialité pure. Une intention en action. Seule ma mémoire cellulaire se souvient et enseigne ma conscience. Mon regard est aiguisé, précis et doux. C'est une caresse donnée au monde. Un étonnement permanent suspendu entre terre et ciel.

Ça y est ! Je passe la corde dans le dernier ancrage ! J'exulte !

Mon corps, ma tête et mon cœur explosent alors que me traverse la joie fulgurante et extatique du succès.

Maintenant, seulement maintenant, je suis une.

Je suis avec vous, je suis la vie et l'univers en expansion.

(...)

Le bus vient de freiner et me sort de ma rêverie. Je descends à l'arrêt et me dirige vers le complexe sportif du Bourget pour assister à la 2^{ème} édition des Jeux Olympiques d'escalade de l'histoire : Paris 2024.

L'intégration récente de mon sport dans la liste des épreuves et l'équitable répartition genrée des athlètes (1) qui participent aux JO cette édition me rappelle que les sociétés sont en perpétuelles évolutions et qu'il nous appartient à chacune et chacun de diriger nos choix individuels et collectifs pour influencer l'histoire vers plus de justice sociale, économique et environnementale.

(1) "Les femmes représentent la moitié des athlètes olympiques en 2020, alors qu'elles n'étaient que 2,4 % en 1920" - Chiffres-clé Edition 2021, Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, l'essentiel, INSEE 2021

POUR ALLER PLUS LOIN..

- "Comment développer la pratique du sport en entreprise comme outil de lutte contre les inégalités sociales d'accès au sport ?", La Commission confédérale « Éducation, sport et culture »

- Série documentaire *Toutes musclées*, Arte TV 2022

- *Les fabuleux bienfaits de la marche*, ARTE 2021

- *Les femmes à la conquête du terrain*, 2018, Kreatur, ARTE TV

- *Les combattantes du sport et du genre*, 2018, Un podcast à soi, Arte Radio Podcast

- <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/egalitheque/malle-egalite/malle-sport-genre>

GAGNER L'ÉGALITÉ



© Isabelle Larpin

(...) Les jeunes filles se détournent de la pratique sportive à partir de l'adolescence. Ce qui statistiquement réduit le nombre de femmes qui souhaitent faire du sport professionnel et enseigner. De fait, moins de femmes intègrent des formations pour l'encadrement du sport et donc le milieu professionnel des éducatrices sportives reste aujourd'hui largement dominé par les hommes. Il s'ensuit un cycle où les femmes intègrent un milieu encore fortement marqué par la culture patriarcale, avec peu de modèles féminins, et où les femmes sont discriminées, harcelées et violentées.

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est loin d'être acquise dans le secteur du sport. Nous pouvons et devons (re-) conquérir le domaine professionnel du sport pour permettre aux générations futures de vivre dans une société où le rapport des femmes à leur corps et à la pratique sportive est plus serein, confiant. Nous pouvons nous réapproprier la culture liée à la pratique sportive et au mouvement et la détacher du modèle productiviste, capitaliste et compétitif qui prévaut dans les imaginaires collectifs.